

L'EMPLOI DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION

INTRODUCTION

par Daniel Guinard¹

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames, Messieurs et chers collègues,

Si la deuxième section, Bois et Forêt, a souhaité organiser cette conférence d'aujourd'hui sur l'emploi du bois dans la construction ainsi qu'une autre séance début 2009 sur la filière forêt bois, c'est à la fois parce que la forêt et le bois en France sont toujours source de controverses et parce que dans le cadre du réchauffement climatique et des orientations du Grenelle de l'Environnement, le bois est aujourd'hui regardé différemment.

D'un côté, force est de constater que ce matériau, l'un des tout premiers matériaux de construction donné à l'homme par la nature est aujourd'hui moins bien connu dans ses qualités et son comportement que les autres matériaux, et ceci au niveau international. La raison majeure provient vraisemblablement du fait de son usage ancestral, habituel, si bien que l'homme n'a pas investi dans sa connaissance comme il a du le faire pour les matériaux qu'il a lui même créés comme le verre, le béton, l'acier par exemple. Cela n'empêche cependant pas d'autres pays que la France d'être largement utilisateurs du bois dans la construction, pour des raisons variées, d'histoire, d'importance de la ressource, de culture, de prix, d'organisation des structures professionnelles et/ou du tissu industriel, etc.

D'un autre côté, nous le savons tous, la forêt française est largement en croissance et son potentiel est loin d'être exploité. Si les perspectives d'utilisation d'une partie de la ressource sous forme de bois énergie est certaine aujourd'hui, mais, il faut le dire, avec en cas de mauvaise gestion, des risques de concurrence sur la matière première éventuellement néfaste pour les secteur de la pâte à papier et du panneaux, c'est bien dans le domaine de l'utilisation du bois dans la construction, utilisateur du bois d'œuvre, que le potentiel est le plus important et réellement en mesure de faire « sortir plus de bois de la forêt ».

Aujourd'hui nous vous proposons de mieux vous faire percevoir les atouts du bois dans la construction, ses perspectives d'utilisation, les freins existants à son emploi et le type d'actions à mener pour les lever. Nous aborderons au printemps, dans le contexte plus large de ce qu'il est convenu d'appeler la filière, les différentes facettes qui conduisent à ce paradoxe français d'une forêt abondante et d'un matériau peu utilisé. Et nous verrons qu'au delà des caractéristiques du matériau bien d'autres facteurs interviennent dans son utilisation.

¹ Membre de l'Académie d'Agriculture de France, directeur général, Centre technique du Bois et de l'Ameublement, 10, avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris.

C.R.Acad. Agric. Fr., 2008, 94, n°4.Séance du 12 novembre 2008.

Dans l'immédiat, et dans le contexte de la prise de conscience de la fragilité de la planète et du renchérissement du prix coût de l'énergie, les médias se font largement l'écho de la construction à base de bois et il est exact que la construction bois a progressé au cours de ces dernières années. Cependant l'évolution semble avoir simplement suivi le rythme de croissance de la construction en France qui est passée en quelques années de 300 000 logements par an à plus de 400 000 en 2007, ce qui est une très forte croissance.

L'évolution est cependant forte dans un secteur de petites entreprises où les deux ou trois plus importantes construisent de l'ordre de 400 maisons individuelles par an, ce qui est loin des acteurs des autres domaines qui sont une bonne dizaine à en construire quelques milliers par an. Cependant de nouveaux acteurs s'intéressent à la construction bois : Bénéteau Habitat, filiale du célèbre constructeur de bateaux de plaisance construit une importante usine en Vendée pour un programme de maisons individuelles, Dassault à travers une de ses filiales se lance aussi dans la construction bois pour du logement social. Enfin des grands du BTP, bâtiments travaux public, comme GTM, les Grands Travaux de Marseille, sont devenus propriétaires d'entreprises de lamellé collé.

Pour le déroulement de la séance, je voudrais tout d'abord vous faire part de la défection de **Michel Perrin**, Directeur opérationnel du CNDB (Comité National de Développement du Bois) qui est malade et retenu chez lui. Nous allons cependant traiter du thème qui lui était dévolu grâce à **Ludovik Bost**, architecte qui a bien voulu au pied levé le remplacer. Nous l'en remercions très vivement.

Nous commencerons par une intervention de **David Jouet**, architecte, sur les « Les atouts du bois dans la construction », qui sera suivie par « Les perspectives de l'utilisation du bois au 21ème siècle » présentée par **Ludovik Bost**, pour terminer par les « Évolutions et freins à l'emploi du bois » par **Georges-Henri Florentin** Directeur Général adjoint de l'Institut Technologique FCBA (Forêt, Cellulose, Bois-construction, Ameublement)

Je vous propose de faire les trois présentations les unes à la suite des autres car certaines se complètent, et d'ouvrir le débat à la suite pour terminer par une conclusion.